

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 09 MARS, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 03 mars 2023

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, Lysiane ROUYER, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, Christine DALLA VALLE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Annie MARAIS, André LANDREAU, Christophe MONTEIRO, Frédéric MILLAC, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Sabrina BURON, Cédric JEGOU.

POUVOIRS :

Annie MARAIS donne pouvoir à François NEBOUT,
André LANDREAU donne pouvoir à Robert JABOUILLE,
Christophe MONTEIRO donne pouvoir à Hassen SFAR,
Frédéric MILLAC donne pouvoir à Lysiane ROUYER,
Erika BONNEAU donne pouvoir à Mallory PEYRONAUD,
Pascal BUCHEMEYER donne pouvoir à Jérôme GRIMAL,
Sabrina BURON donne pouvoir à Frédéric CROS,
Cédric JEGOU donne pouvoir à Louis-Adrien DELARUE.

MEMBRE ABSENT :

Jean Leopold SIWE-NANA.

Monsieur Robert LECOCQ a été nommé secrétaire de séance

N° 2023-015- Attribution Subventions appel à projet du Contrat de Ville 2023

Chaque année, l'appel à projet du contrat de ville, porté par le GrandAngoulême et la Préfecture, est diffusé aux associations permettant ainsi aux différentes structures de déposer des demandes de subventions ayant pour but de mener des actions partenariales sur l'ensemble des QPV du Grand Angoulême. La commune dédie une somme de 37 000€ pour participer à cet appel à projet et il convient de choisir les projets qui seront co-financés.

Dans le cadre de l'appel à projet 2023 du Contrat de Ville, les thématiques suivantes ont été retenues :

- Accroître l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et notamment des déscolarisés, particulièrement exposés à la délinquance et/ou à la marginalisation.
- Développer la connaissance des réalités des métiers et de l'emploi auprès des jeunes et auprès des demandeurs d'emploi dans des formats dynamiques.
- Favoriser l'accès à une qualification professionnelle pour tous les publics en recherche d'insertion et notamment les femmes
- Construire des passerelles entre les institutions, les dispositifs et les habitants pour favoriser l'accès effectif aux droits, favoriser l'insertion et l'autonomie. Développer l'information des familles et des jeunes.
- Adapter les pratiques professionnelles aux nouveaux besoins des familles et des enfants, notamment liés aux troubles de comportement.
- Organiser des animations sportives vectrices de cohésion sociale au sein et entre les quartiers ; aider les jeunes filles et les femmes à s'affirmer par la pratique sportive.
- Fédérer les quartiers autour d'un événement valorisant les compétences et la créativité des habitants.
- Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux au quotidien, lutter contre la fracture énergétique par la promotion des éco-gestes notamment auprès des nouveaux locataires.
- Savoir communiquer pour réussir son projet ; échanges de pratiques et acquisition de savoir-faire.

L'enveloppe proposée au titre du contrat de ville s'élève à 37 000€.

Cette année, ce sont 25 dossiers qui ont été déposés par 15 structures.

Au vu de la nature de certains dossiers qui nécessitent des précisions, le positionnement en matière de financement des actions se réalisera en deux temps : une première vague d'attribution ce jour, et une seconde vague qui aura lieu lors du conseil municipal de mai ; laissant ainsi la possibilité aux structures de retravailler les dossiers.

La répartition serait donc la suivante :

Enveloppe contrat de ville : un total de 14 250€ répartis parmi 9 dossiers ne nécessitant pas de restructuration.

| Structures | Projet | Montant demandé | Montant attribué | Commentaires |
|------------------------|--|-----------------|------------------|--|
| AFALAC | Festival « Soyaux à la page » | 1 500€ | 750€ | Action financée plus de 3ans, réduction progressive du montant de la subvention |
| ARU | Soutien petit entre véhicules des femmes des quartiers | 500€ | 500€ | Versement soumis à condition : présentation de la démarche auprès des partenaires sociaux du territoire. |
| Bibliothèque pour tous | S'épanouir au fil des festivals | 2 000€ | 2 000€ | Projet financé plus de trois ans, l'association sera informée d'une réduction progressive du montant de la subvention. |
| Bibliothèque pour tous | Patrimoine pour tous | 700€ | 700€ | |
| CSCS FLEP | Forum Cap Emploi | 5 000€ | 5 000€ | |
| LPD | Science en bas de chez toi | 1 500€ | 1 500€ | Projet financé plus de 3 ans, il sera demandé à la structure de bien vouloir faire preuve d'innovation. Sans quoi le montant de la subvention sera progressivement réduit. |
| SA XV | Projet du pôle d'animation sportive et socioéducative | 2 000€ | 2 000€ | |
| SA XV | Insertion pro par le sport | 1 500€ | 800€ | |
| Unis Cité | Service civique | 1 000€ | 1 000€ | |
| Total | | 15 700€ | 14 250€ | |

5 dossiers rejetés :

| Structures | Projet | Montant demandé | Commentaires |
|------------------|----------------------------|-----------------|--|
| Cercle d'Escrime | Initiation milieu scolaire | 1 000€ | Pas de prise de contact avec les partenaires. |
| CIJ | Info jeunes Mobile | 500€ | Déjà financé par l'agglomération. |
| CSCS FLEP | Potentiels Emploi | 5 000€ | Se rapproche trop des dispositifs de droits communs. |
| MJC Mosaique | Mobil Emploi | 5 000€ | Demande d'expérimentation dans un QPV pour développement en 2024. Report |
| MIC MAC | Festival poésie | 2 000€ | Absence de travail partenarial. |
| Total | | 13 500€ | |

5 dossiers sont à revoir et seront étudiés pour conseil municipal de mai 2023 :

| Structures | Projet | Montant demandé | Commentaires |
|--------------|--|-----------------|--|
| ARU | Femmes des quartiers-actrices de changement. Prévention santé sexuelle | 1 500€ | Une rencontre doit être fixée avec les partenaires du contrat de ville pour plus de détails. |
| ASSEO | Festival Littérature jeunesse | 6 000€ | Une rencontre doit être fixée pour revoir le montage budgétaire peu clair. |
| CIDFF | Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles | 3 500€ | Une rencontre doit être fixée pour revoir le montage budgétaire peu clair. |
| CSCS FLEP | Si t'es Olympique | 15 000€ | Une rencontre doit être fixée pour expliquer le projet plus en détails. |
| Total | | 26 000€ | |

6 dossiers seront financés sur d'autres enveloppes, à savoir :

- Chantiers éducatifs et trocs loisirs de l'ADSEA (3 000€ & 2000€)
- Asséo- Projet ludothèque : 19 000€- report de fonds dédié.
- Médiation sociale- Oméga : 38 000€ dont 3 000€ d'abondement sur l'enveloppe vie associative, rapport subventions en Vie Associative
- Médiation sociale interculturelle – Oméga 10 000€
- Médiation à l'école- Oméga : 15 000€
- Epicerie sociale- CSCS Flep : 5 000€ - enveloppe droit commun FLEP, rapport subventions en Vie Associative

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote- approuve l'attribution des subventions dans le cadre de la politique de la ville et de la proximité telle que mentionnée ci-dessus

Fait et délibéré en mairie, le 09 mars 2023.

Le maire,



François NEBOUT